

SCoT de la Bresse Bourguignonne

Atelier 3 :

Développement économique et mobilité
au cœur du projet de territoire

10 décembre 2013

Qu'est ce que le SCoT ?

Un **schéma...** = un **document prospectif** qui fixe les grandes orientations pour les 10 à 20 ans à venir et donne un cadre aux documents d'urbanisme

...de **cohérence...** = qui prend en compte et **articule toutes les problématiques de l'aménagement** du territoire (environnement, paysage, habitat, économie, déplacements, équipements...)

... **territoriale** = à l'échelle d'un **territoire de projet cohérent** ("d'un seul tenant et sans enclave")

Les 3 principes du développement durable

- ❖ Le principe d'**équilibre** entre les espaces, suivant un principe de **consommation limitée des espaces** et de qualité urbaine, architecturale et paysagère des entrées de ville
- ❖ Le principe de **diversité des fonctions urbaines** et de **mixité sociale**
- ❖ Le principe d'un **urbanisme respectueux de l'environnement**

Les conséquences du Grenelle

- ❖ **Un SCoT renforcé**, document pivot stratégique, de cohérence et de référence

- ❖ **De nouveaux objectifs pour la planification :**
 - Lutter contre l'étalement urbain
 - Contribuer à l'adaptation au changement climatique et à l'efficacité énergétique
 - Prendre en compte la biodiversité
 - Anticiper l'aménagement opérationnel durable
 - Organiser l'aménagement commercial

Hiérarchie des normes

Compatibilité avec

- Les PIG, les OIN, les DTA
- Les chartes des Pays et des parcs naturels
- les directives de protection et de mise en valeur des paysages
- Les SDAGE et les SAGE
- Les plans de gestion des risques

Prise en compte des

- programmes d'équipement de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements et services publics
- SRCE (schéma régional de cohérence écologique)
- SRCAE (climat, air, énergie)
- PCET (plans climat-énergie territoriaux)

SCoT

Le SCoT impose ses orientations (principe de compatibilité)

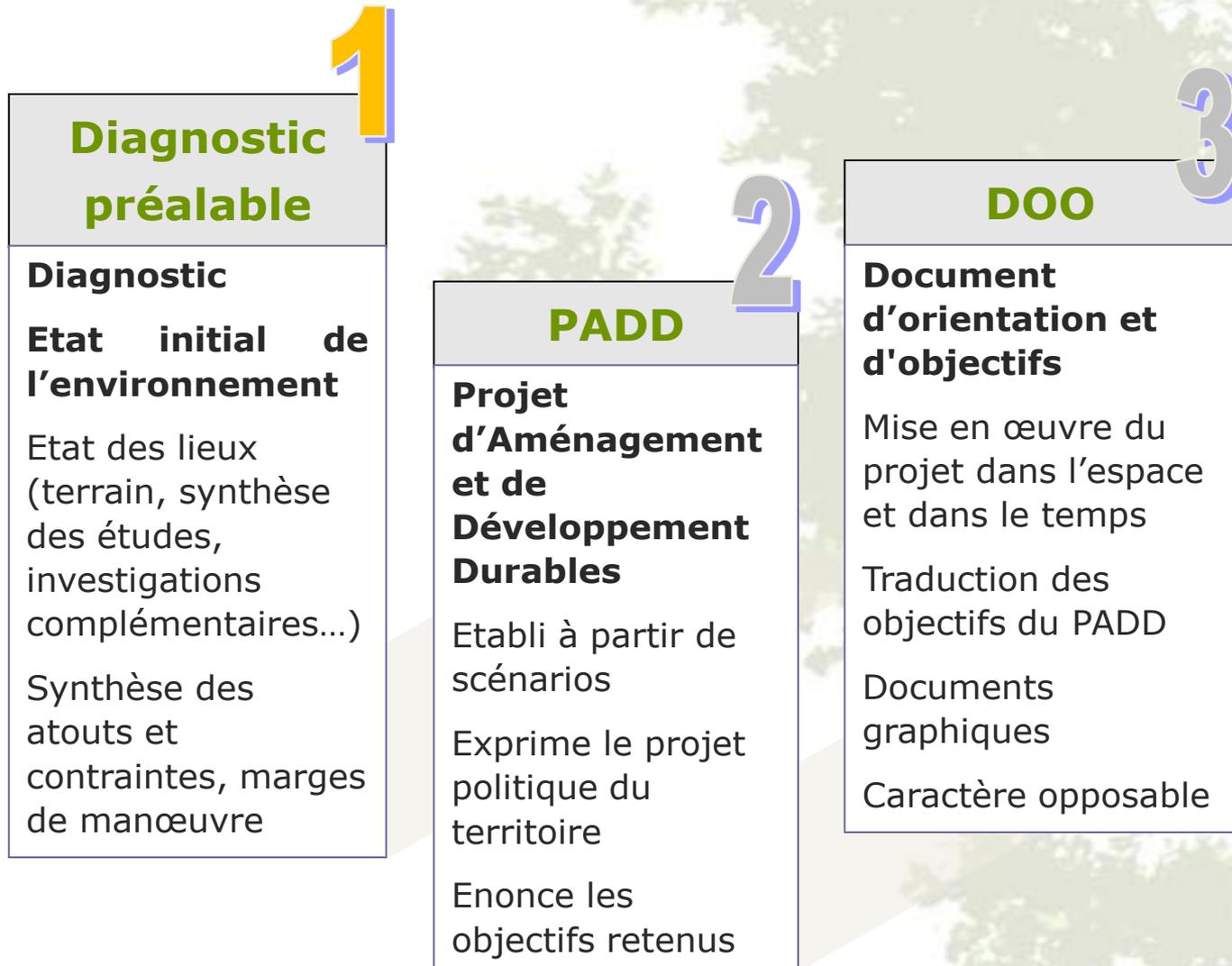
- **Documents de planification sectorielle** (PLH, PDU, schéma de développement commercial)
- **Documents d'urbanisme** (PLU, carte communale, PSMV)
- **Périmètres de protection** et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains

Certaines opérations

- ZAD, ZAC, lotissements
- Constructions > 5 000m² de surface de plancher

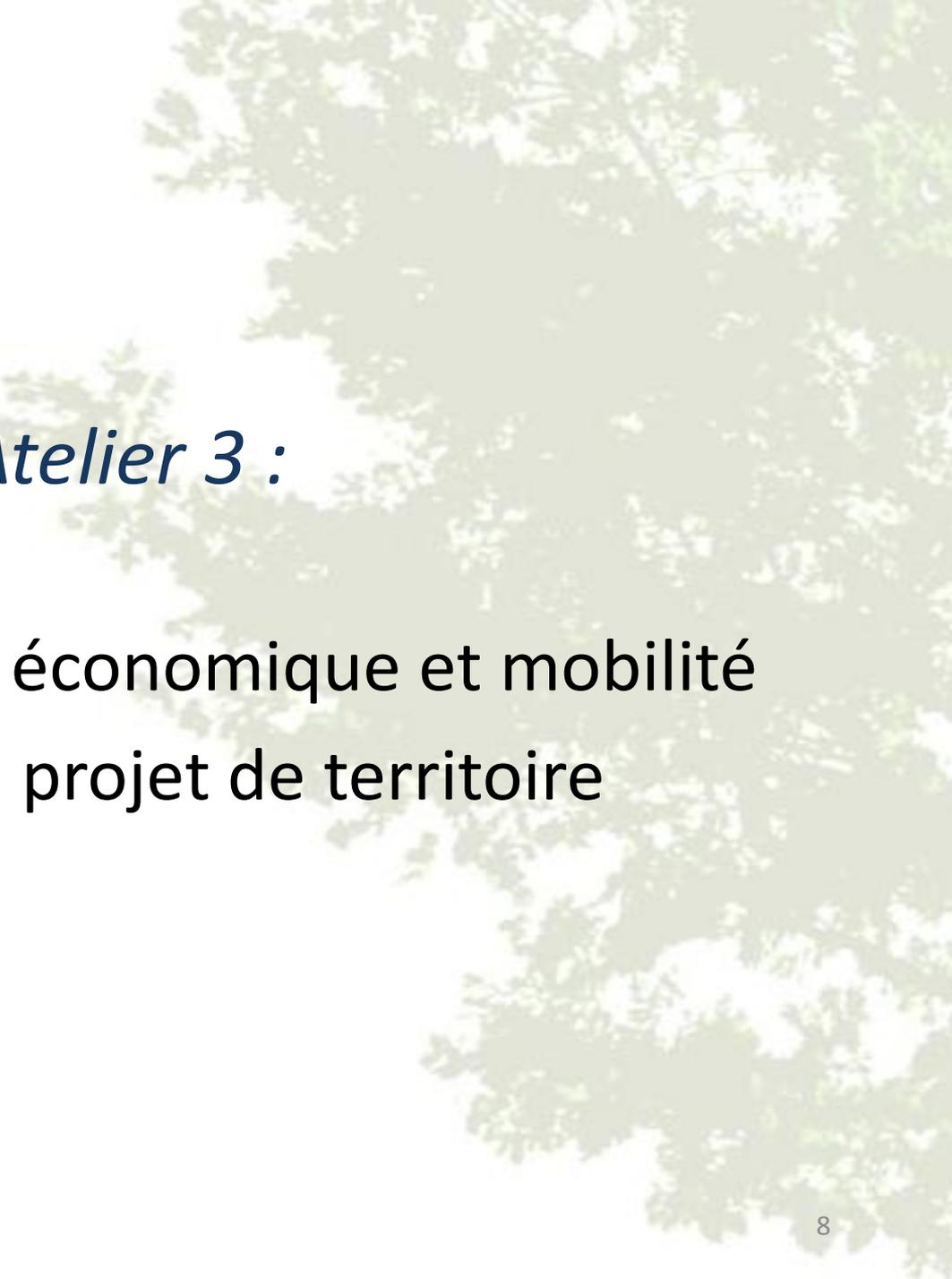
➔ Dans un délai maximal de 6 ans à compter de l'approbation du SCoT, celui-ci doit faire l'objet d'un bilan (obligatoire).

Les documents constitutifs du SCoT



L'organisation de 3 ateliers thématiques

- Atelier 1 :** Agriculture et urbanisation, créer un équilibre pour valoriser les activités agricoles } **2 décembre**
- Atelier 2 :** Trame Verte et Bleue et valorisation des paysages de la Bresse Bourguignonne } **9 décembre**
- Atelier 3 :** Développement économique et mobilité au cœur du projet de territoire } **10 décembre**



Atelier 3 :

Développement économique et mobilité
au cœur du projet de territoire

Le constat sur votre territoire

- **Un taux d'emploi en baisse** (- 0,04 entre 1999 et 2010) malgré une augmentation du volume d'emplois (+ 2 286 emplois sur la même période) ;
 - Des disponibilités foncières à destinations économiques importantes
 - **Des flux Domicile-Travail très importants vers les grandes agglomérations** (Chalon-sur-Saône et Lons-le-Saunier en majorité) situées à l'extérieur du territoire ;
 - **Des déplacements relativement longs qui se font presque exclusivement en voiture individuelle.**
- **Limiter la consommation d'espaces agricoles et naturels**
 - **L'ambition portée par le Grenelle de limiter les déplacements longs et notamment ceux réalisés en voiture individuelle**



Atelier 3 :

Développement économique et mobilité au cœur du projet de territoire

Table ronde 1 :

Le développement économique

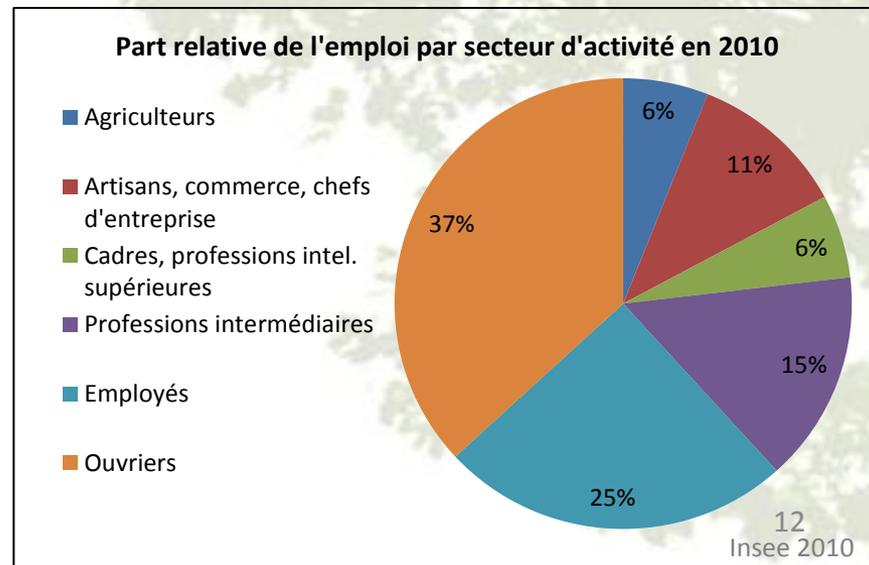
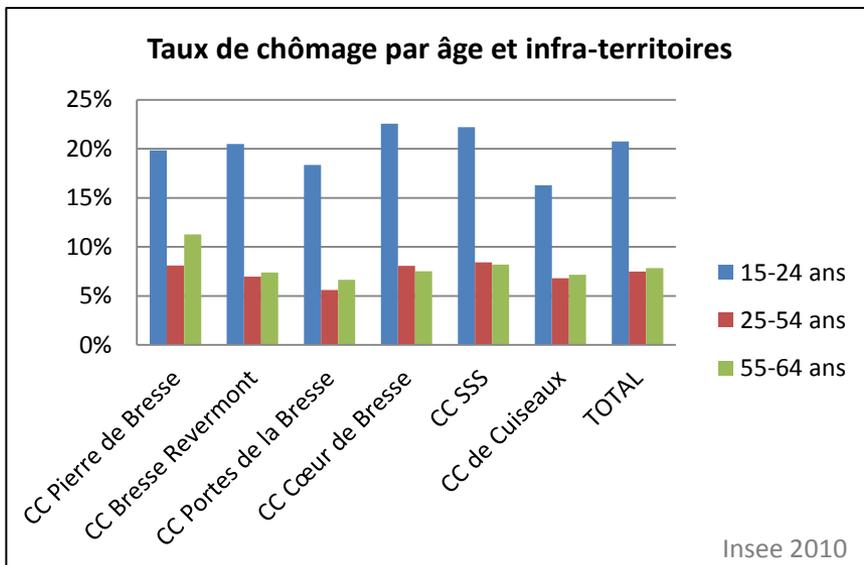
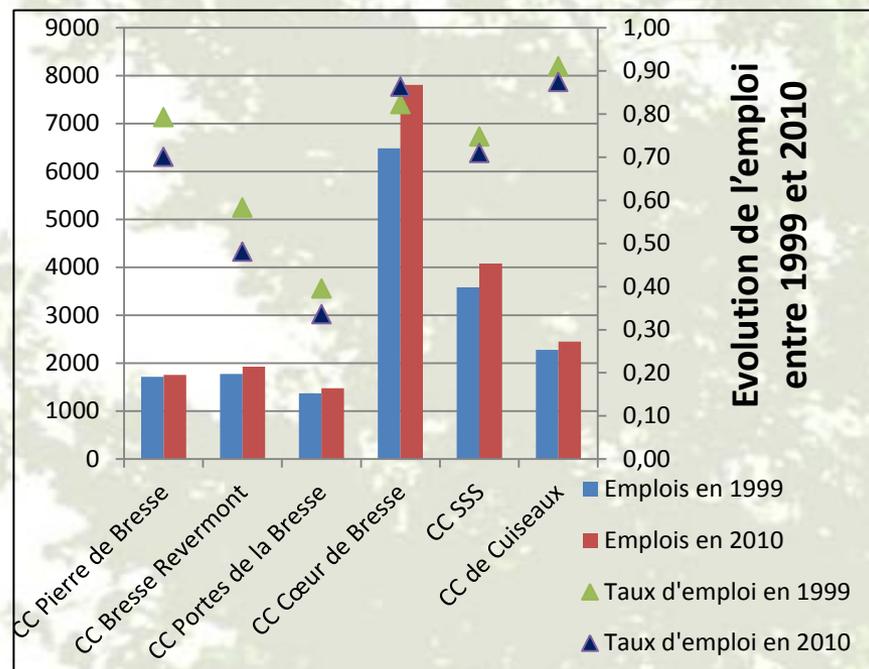
Un territoire économiquement dynamique

→ Une progression constante du volume d'emplois offert.

→ Un taux d'emploi qui malgré tout régresse, témoin d'un déséquilibre croissant entre habitat et emploi et d'un accroissement continu des mobilités pendulaires.

Une influence persistante des pôles urbains extérieurs : 3 500 actifs entrent sur le territoire pour 9 400 Bressans qui prennent la direction des pôles urbains extérieurs.

→ Un taux de chômage qui se maintient à un niveau élevé, soulevant des signes de fragilité localisés, notamment pour les jeunes actifs.

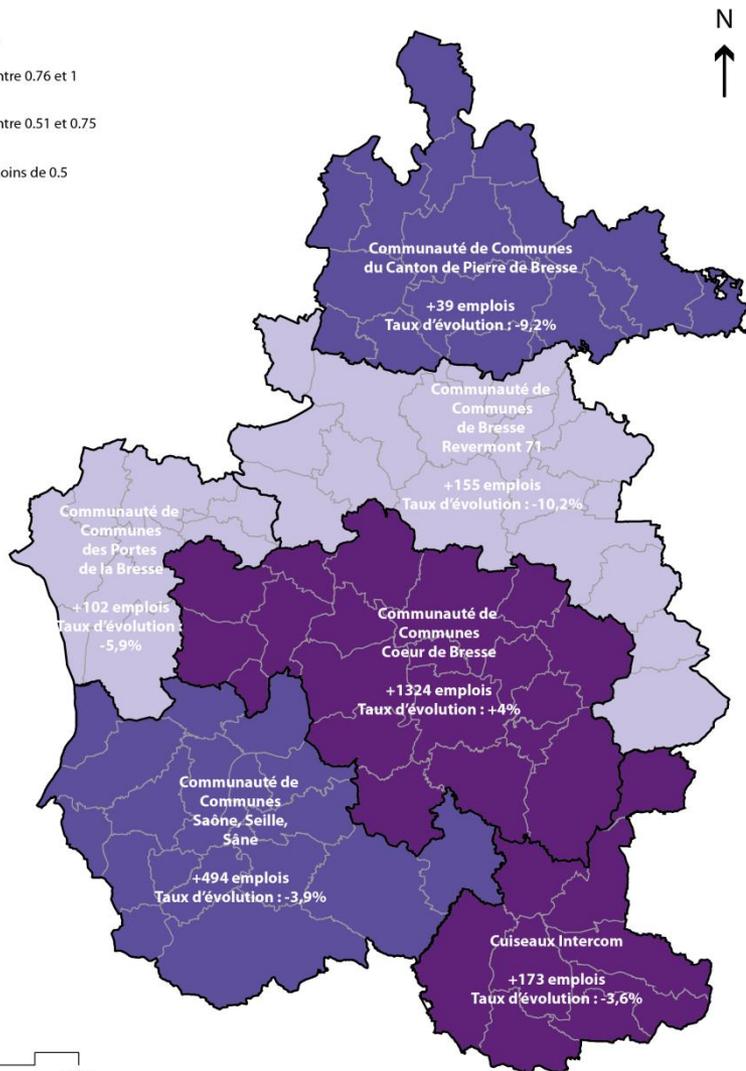


TAUX D'EMPLOI EN 2010 ET ÉVOLUTION 1999-2010

SCoT Bresse Bourguignonne - Décembre 2013



Taux d'emploi :

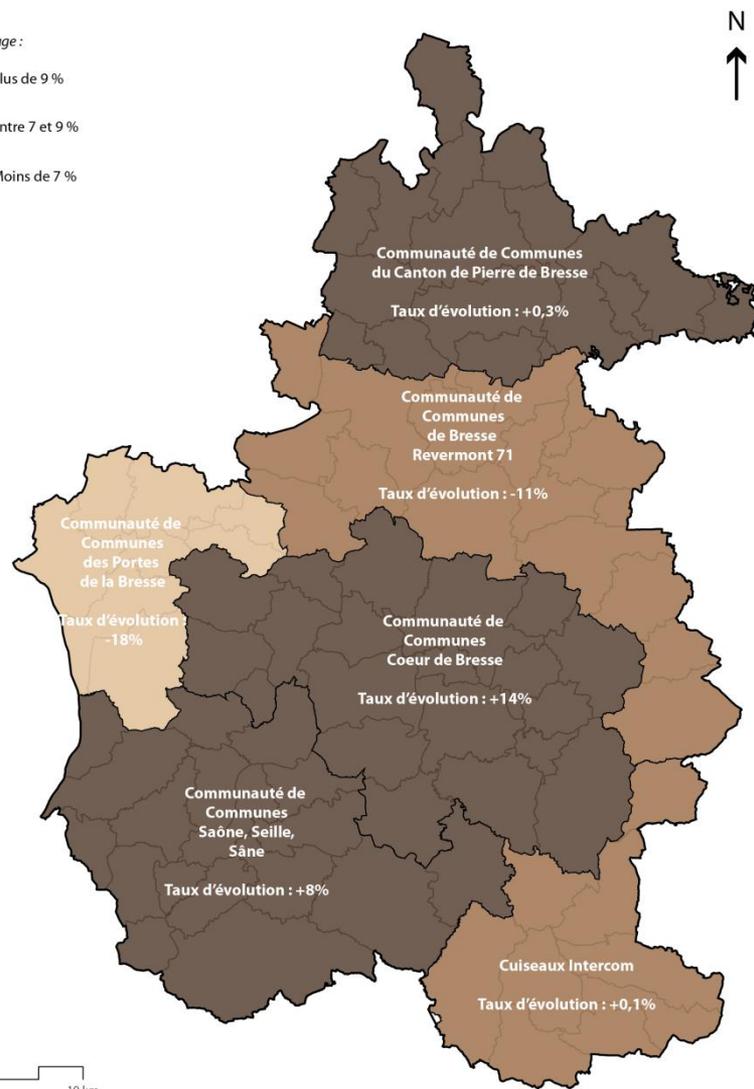


TAUX DE CHÔMAGE EN 2010 ET ÉVOLUTION ENTRE 1999 ET 2010

SCoT Bresse Bourguignonne - Décembre 2013



Taux de chômage :



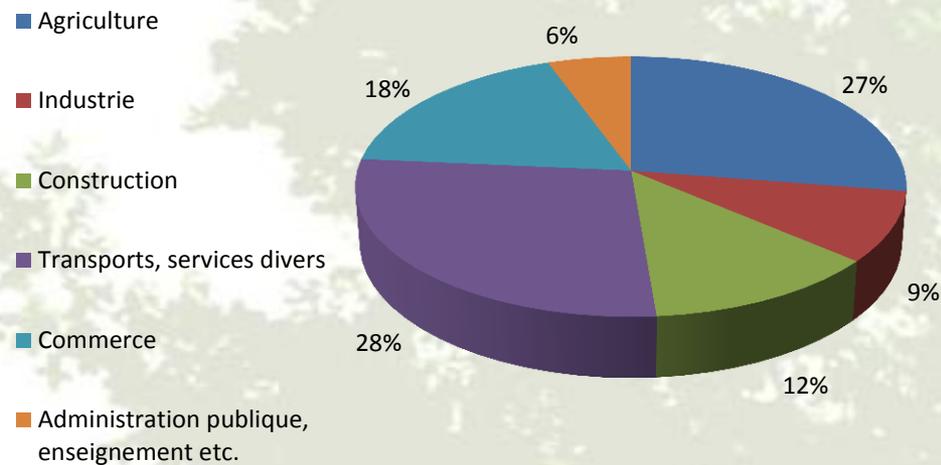
Un tissu économique diversifié

→ Le dynamisme du tissu économique local repose sur plusieurs activités spécialisées et complémentaires :

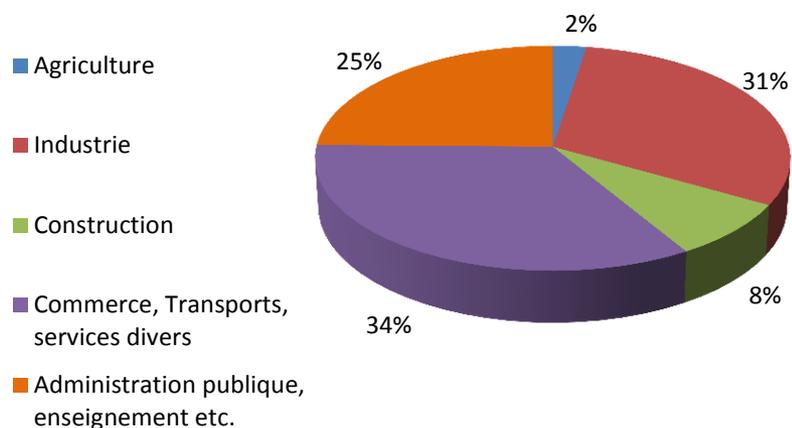
- Groupes agro-alimentaires et activités de transport/logistique ;
- Secteur mécanique organisé autour d'un tissu dynamique de PMR/PMI et de groupes endogènes ;
- Un tissu artisanal local participant à la valorisation des ressources territoriales bressannes et levier de développement local.

→ Une structure complémentaire, caractérisée par la présence de groupes exogènes et d'un tissu dynamique de PME/PMI.

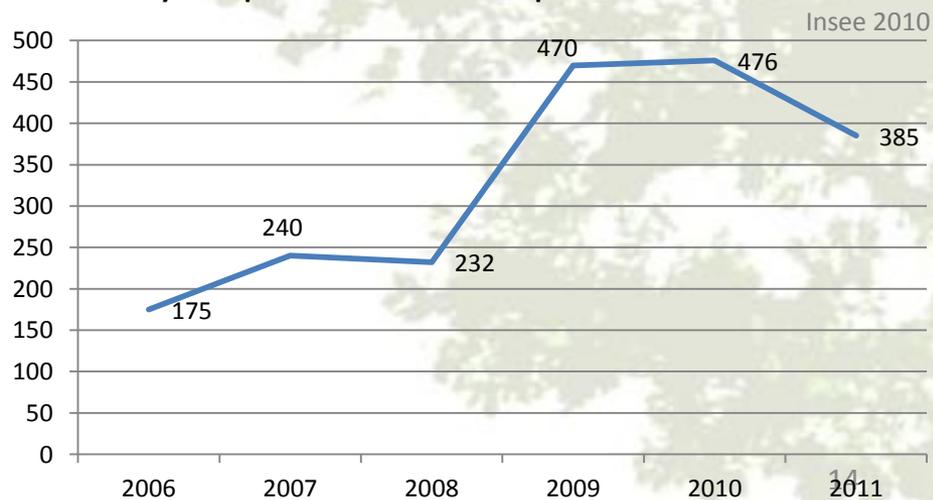
Tissu d'entreprises locales en 2011



Emploi local par secteur d'activité en 2011

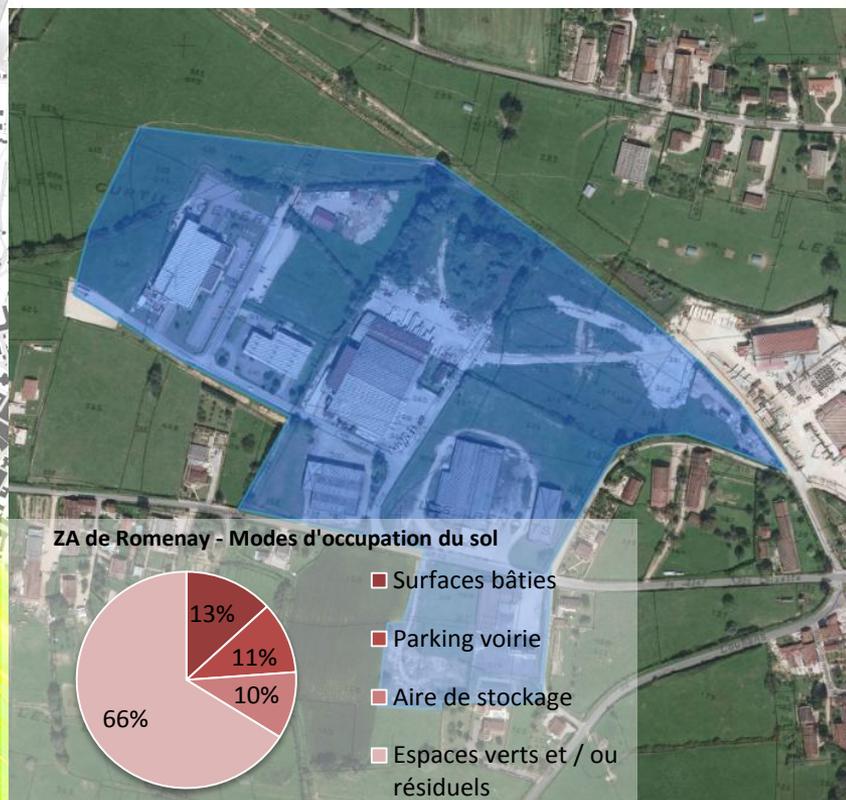


Dynamiques de création d'entreprises entre 2006 et 2011



Une structure économique qui s'appuie sur des zones d'activités

- Des zones d'activités pour certaines vieillissantes à optimiser et requalifier ;
- L'existence sur l'ensemble du territoire d'un potentiel foncier à vocation économique.
- Des friches industrielles à réinvestir

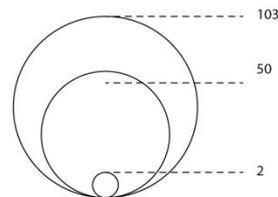


UN POTENTIEL FONCIER DISPONIBLE AU SEIN DU TERRITOIRE

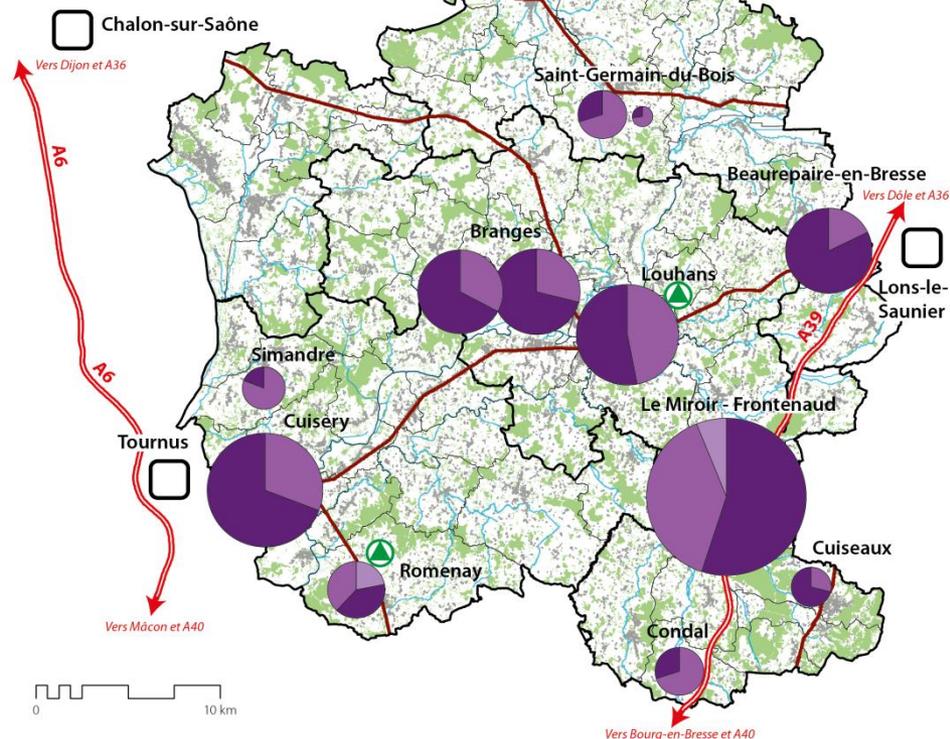
SCoT Bresse Bourguignonne - Décembre 2013



Surface des zones d'activités (en ha)



- Espace urbanisé
- Potentiel de développement
- Friche
- Projet de zone d'activité



Le commerce, un territoire relais entre Chalon, Lons et Bourg-en-Bresse

→ Un territoire relais entre Chalon-sur-Saône et Lons-le Saunier, pôles commerçants attractifs

La Bresse Bourguignonne présente une densité commerciale largement en dessous des moyennes départementales en regroupant 10,4 activités et 803m²/ 1 000 habitants.

→ La Bresse Bourguignonne, un territoire de proximité commerciale

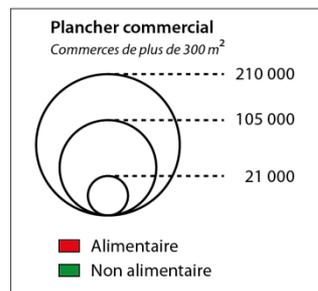
L'appareil commercial du SCoT répond à des besoins de proximité prioritairement aux besoins de bassins de vie, mais ne fait pas l'objet d'une stratégie transversale d'aménagement commercial.

→ Une aire de chalandise grignotée

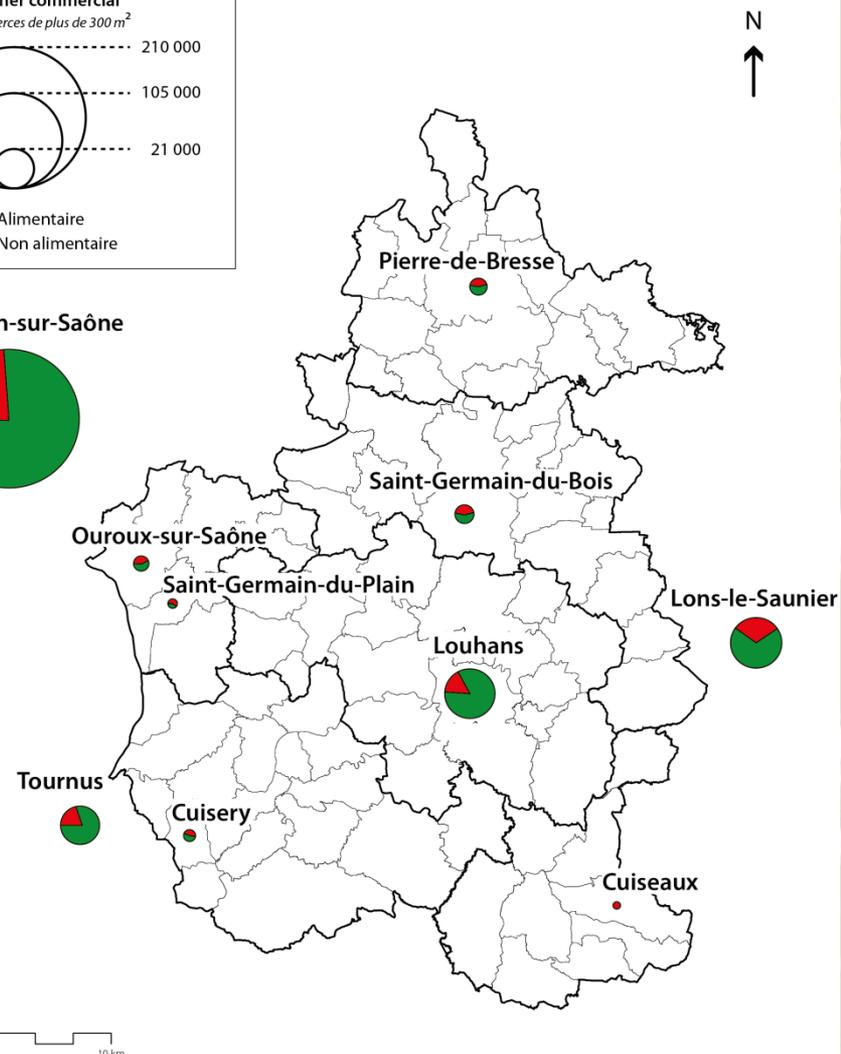
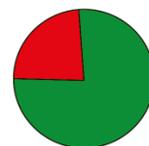
L'aire de chalandise louhannaise reste limitée, circonscrite au territoire du SCoT et subit l'attractivité et le rayonnement des polarités extérieures (Tournus, Chalon et Lons), notamment en matière d'offre commerciale non-alimentaire.

STRUCTURATION COMMERCIALE DU TERRITOIRE ÉLARGI

SCoT Bresse Bourguignonne - Décembre 2013

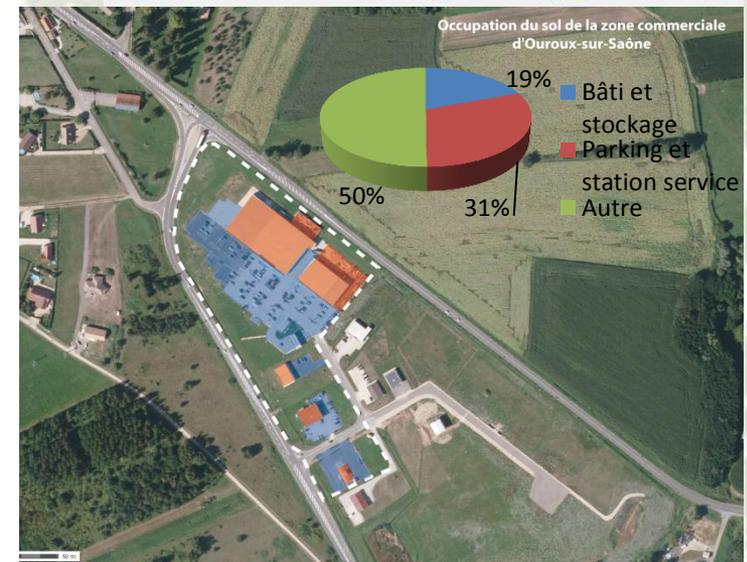
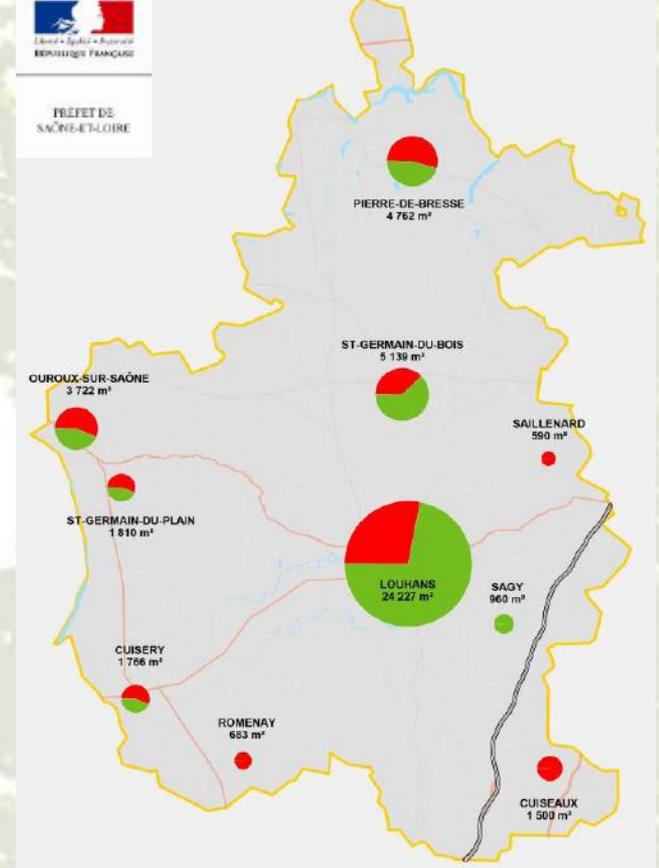


Chalon-sur-Saône



Un tissu de grande distribution limité mais suffisant et axé sur Louhans

- Un tissu commercial de grande distribution centré sur Louhans
- Un développement commerciale faible (7 400m² de surface de vente demandée en CDAC) dont 75% en renforcement du tissu existant (extensions)
- Un modèle urbain consommateur d'espace et peu optimisé



Le maillage de commerce de proximité important

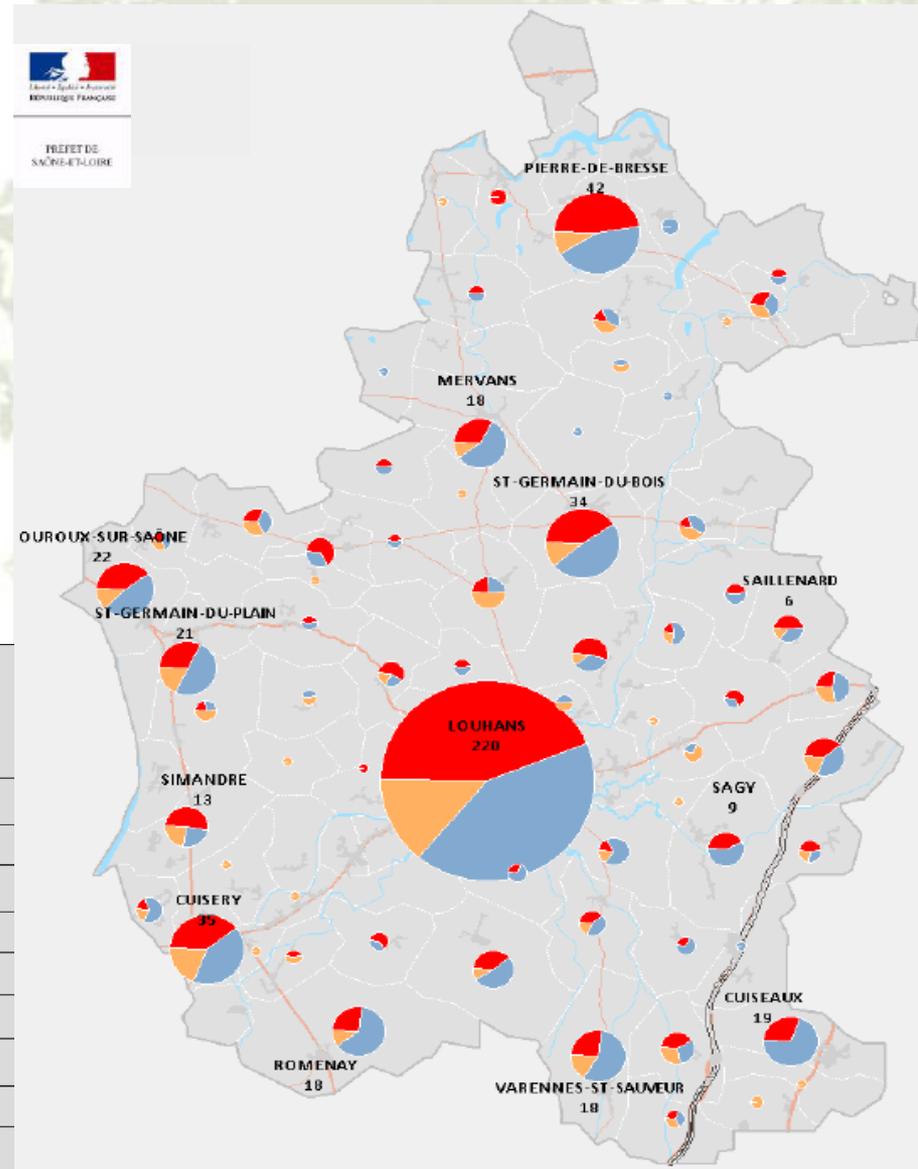
→ Un tissu commercial de proximité assez étoffé

26 communes ne disposent pas du tout de commerces

→ Des pôles de proximité (environ 20 commerces sont présents dans chaque bassin de vie)

La Bresse Bourguignonne est un territoire de proximité qui répond aux besoins quotidiens et hebdomadaires (dans les centre-bourgs urbains).

→ Louhans est un pôle relais entre Chalon-sur-Saône et Lons-le-Saunier permettant de répondre à certains besoins occasionnels.



	Saône-et-Loire	Bresse Bourguignonne	En indice 100 département
Population (en milliers)	552	63	-
Nombre d'activités de moins de 300 m ² / 1000 habitants	11,2	10,4	93
<i>dont commerces</i>	4,7	4,1	87
<i>dont services</i>	4,4	4,5	102
<i>dont restaurants</i>	2,2	1,8	82
Plancher commercial des grandes surfaces / 1000 habitants	1597	803	50
<i>dont alimentaire</i>	399	242	61
<i>dont non alimentaire</i>	1079	512	47
<i>dont automobile</i>	118	49	42

De nombreux leviers de développement touristique

Le territoire bressan dispose de nombreuses portes d'entrées touristiques :

- **Le tourisme patrimonial et culturel**, support de valorisation de l'identité bressanne :

**« Ecomusée » de la Bresse Bourguignonne et Château de Pierre de Bresse :
40 000 visiteurs annuels**

- **Le tourisme vert et de loisirs** constitue un levier de développement rural pour les territoires bressans car bénéficiant d'un cadre de vie agréable et d'espaces naturels à forte valeur écologique et environnementale.

Le territoire dispose de nombreux sites naturels et de loisir, dont le volume de fréquentation progresse :

**Baignade biologique de La Chapelle-Saint-Sauveur :
30 000 entrées annuelles**

Les capacités d'hébergement restent modestes mais les structures d'hébergement et les établissements de restauration enregistrent une progression rapide :

- Développement des **modes d'hébergement en milieu rural** (gîtes ruraux, chambres d'hôtes, hébergements innovants, etc.)
- Initiatives de **développement agro-touristique**.

	Total
Nb d'hôtels ouverts	165
Nb de chambres/ jours offertes	70 056
Nb de chambres occupées	33 556
Taux d'occupation	47,9%

Source : Office du Tourisme de la Bresse



Atelier 1 :

Développement économique et mobilité
au cœur du projet de territoire

Table ronde 2 : La mobilité

Des actifs qui vont travailler en majorité en dehors du territoire

→ Les déplacements extra-départementaux

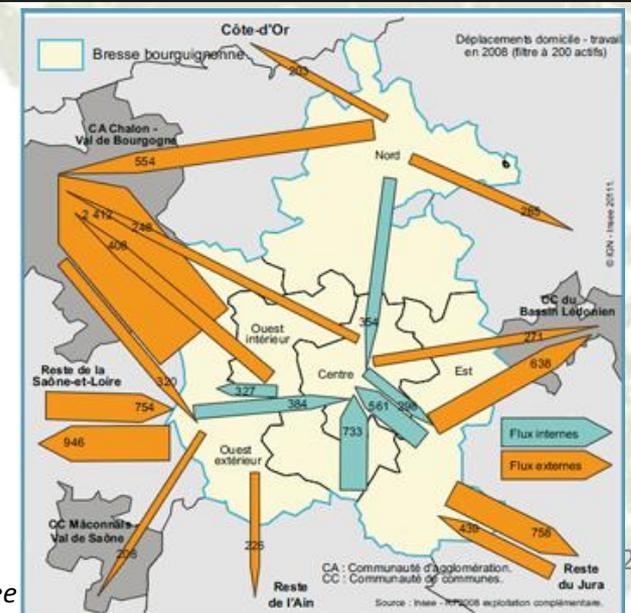
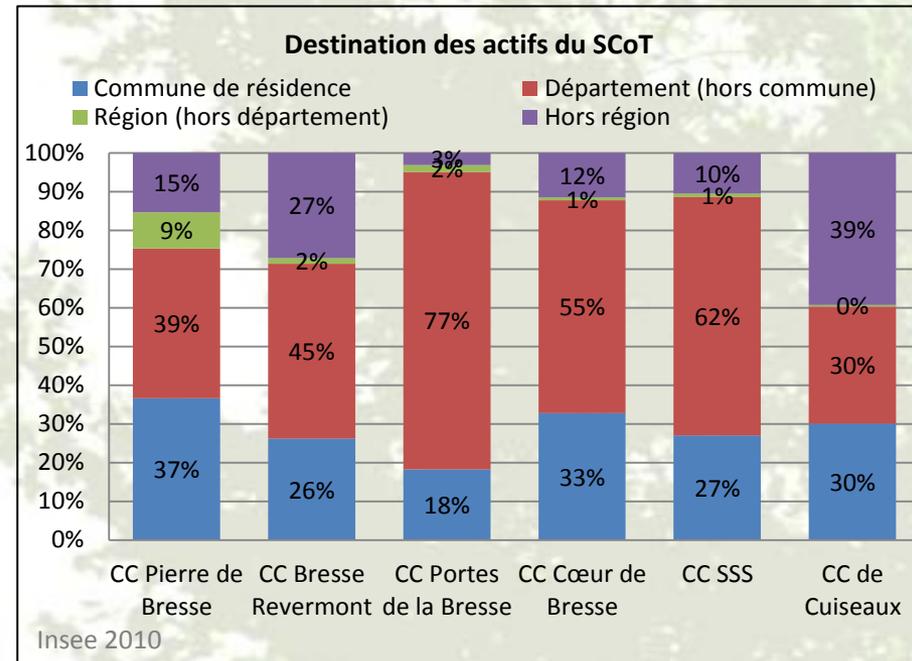
A destination du Jura et notamment de Lons-le-Saunier représentent 37% des migrations pendulaires enregistrées depuis la Bresse Revermont 71 et Cuiseaux Intercom.

→ Les déplacements infra-départementaux

Représentent 72% des migrations pendulaires enregistrées depuis les Portes de la Bresse, 64% et 57 % depuis la Saône, Seille et Sâne.

→ Les flux internes

Représentent de faibles volumes quotidiens et sont majoritairement dirigés vers le Cœur de Bresse, les communes périurbaines dynamiques de l'ouest extérieur (Ouroux-sur-Saône et Saint-Germain-du-Plain) et, dans une moindre mesure, les franges périurbaines de Louhans.



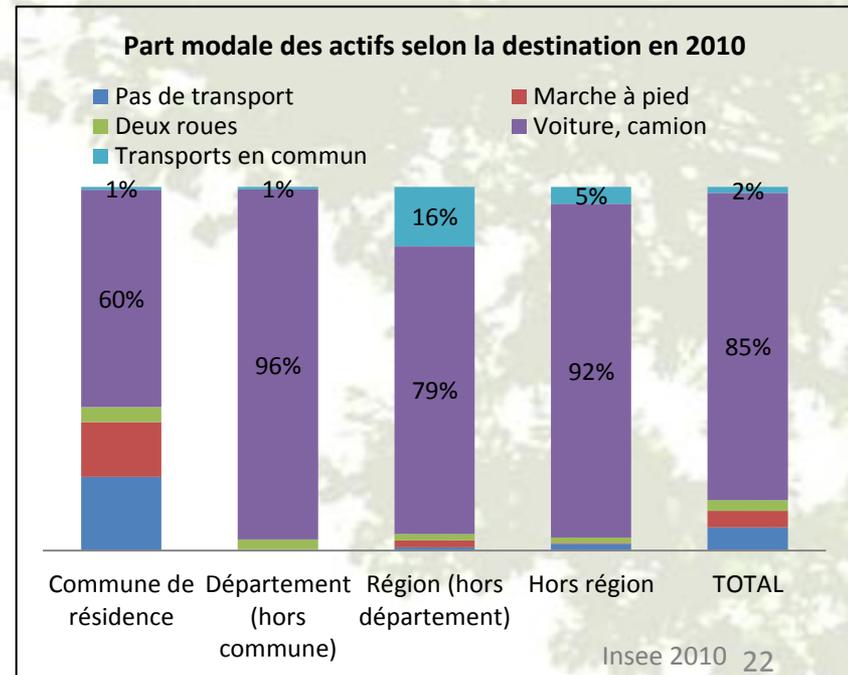
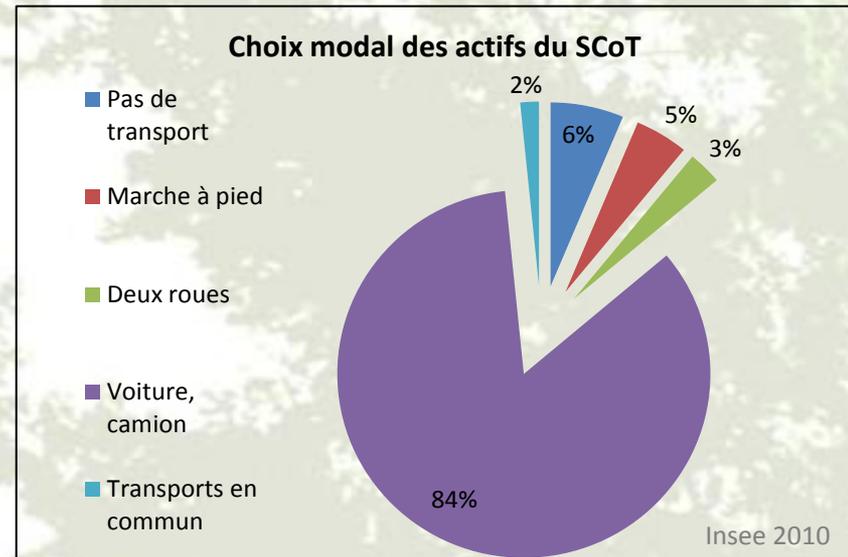
La voiture individuelle au cœur des pratiques de mobilité

→ **La part modale de la voiture particulière est largement majoritaire sur le territoire avec 84% du volume total de flux.**

A l'inverse, les transports en commun (3%) et les modes de déplacement actifs sont largement minoritaires.

→ **La polarisation des parts modales peut être expliquée par plusieurs facteurs :**

- Un territoire situé à l'interface de grandes agglomérations ;
- Un modèle de développement extensif multipliant la fréquence, les distances et motifs de déplacements ;
- Des bassins de vie organisés en infra-territoires et orientés vers les pôles extérieurs ;
- Un réseau de transport collectif (Buscéphale) peu efficient et de nombreuses contraintes au développement des modes actifs (éloignement géographique, réseau lacunaire).



Un réseau de transports performant tourné vers la voiture

→ **Un territoire très bien desservi par le réseau autoroutier et qui dispose d'une bonne desserte routière :**

Territoire à l'interface de grandes agglomérations, il est desservi directement ou presque par 4 autoroutes (A6 à l'ouest, A39 à l'est, A36 au nord, A40 au sud).

Le réseaux routier est également dense avec notamment :

- La RN78 - Chalon/Louhans/Lons
- Les routes départementales dont la RD971 - Tournus/Louhans, RD972 - Louhans/Cuiseaux, la RD978 Ouroux-sur-Saône/Louhans et la RD13 Louhans/Saint-Germain-du-Bois/Pierre-de-Bresse

Un trafic poids lourds important générant des nuisances.

→ **Un réseau ferré limité mais en bon état**

Ligne TER électrifiée faisant Bourg-en-Bresse/Dijon passant par Louhans et Mervans.

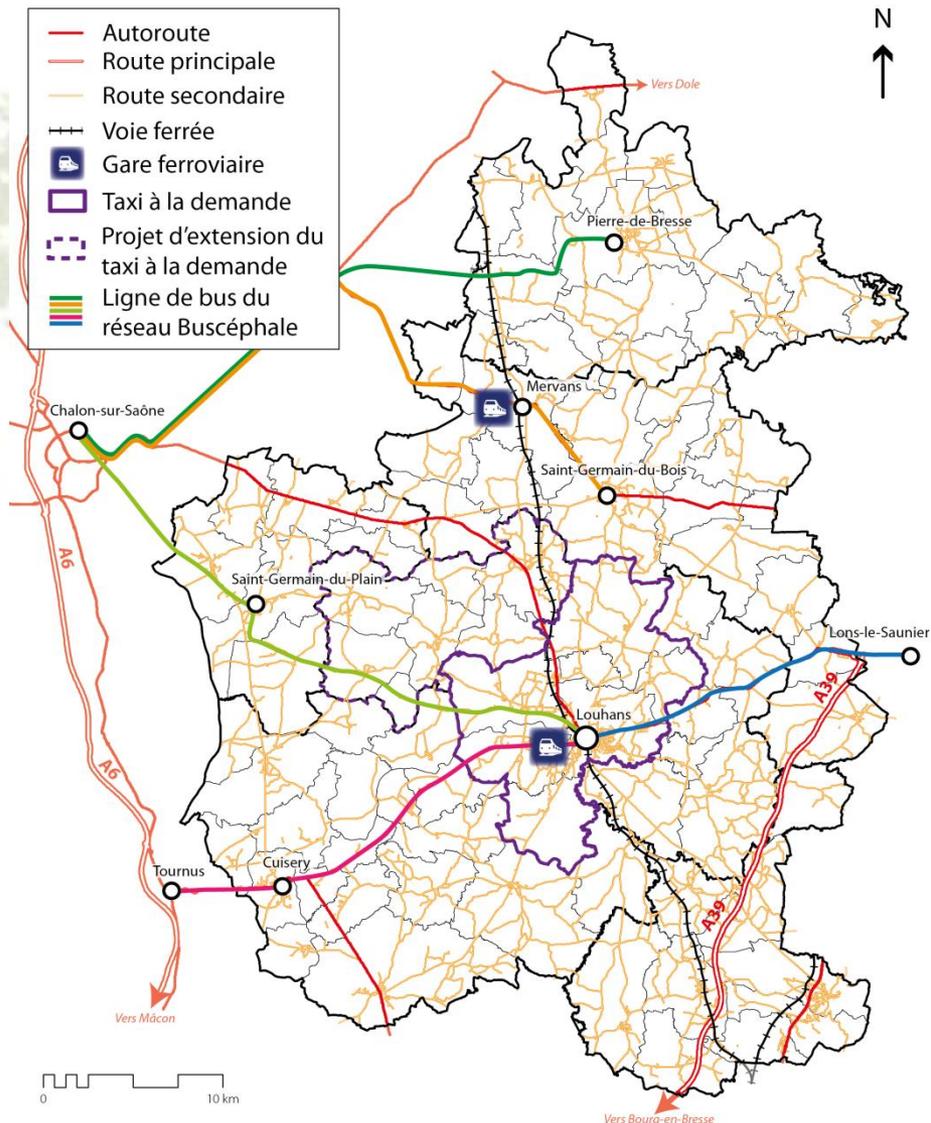
→ **Des transports collectifs peu développés du fait de la structure rurale du territoire**

7 lignes de Bus (réseau Buscéphale)

Taxi à la demande à terme sur l'ensemble de la communauté de communes Cœur de Bresse

RÉSEAUX ET OFFRE DE TRANSPORT SUR LE TERRITOIRE

SCoT Bresse Bourguignonne - Décembre 2013



Quelle(s) mobilité(s) pour le territoire ?

- **La définition d'un réseau de pistes cyclables relié au projet de voie verte reliant Lons-le-Saunier à Chalon-sur-Saône ?**
- **Elargir le Taxi à la demande sur l'ensemble du territoire du SCoT ?**
- **L'ouverture des lignes de bus scolaires à toute la population pour améliorer les liaisons ?**
- **La promotion du co-voiturage par la construction d'équipements le favorisant ?**
- **La promotion du FRET à Louhans en connexion avec la zone d'activité de Branges et à Saint-Bonnet-en-Bresse (au niveau de la friche de la SNCF reliée au réseau ferré) ?**
- **Quelle place a le numérique dans la mobilité et le travail à distance ?**